

**Bilan Carbone et Gaz à effets de serre  
Les cliniques privées du Languedoc-Roussillon pionnières**

**Lamine GHARBI,**  
Président de la FHP-LR,  
Président de la FHP-MCO

**et Olivier TOMA,**  
Directeur de l'agence Primum Non Nocere

**vous invitent à une conférence de presse  
le lundi 5 décembre 2011  
à 14h30**

**A la Maison de l'Hospitalisation Privée,  
288 rue Hélène BOUCHER  
34 174 Castelanu Le Lez**

**A cette occasion, les cliniques privées du Languedoc-Roussillon vont s'engager à réduire de 2% par an pendant 10 ans, leur émission de gaz à effet de serre**

## **LE CONTEXTE**

Dans le cadre du Grenelle 1, la France s'est engagée à diviser par 4 ces émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) d'ici 2050. Pour respecter cette décision, la France a défini, au niveau national, « des paliers de réduction » dont le premier est de réduire de 20% d'ici 2020 les émissions de Gaz à Effet de Serre.

**Les hôpitaux, les cliniques, les maisons de retraite** sont d'importants émetteurs de CO2. La pharmacie, avec les achats et médicaments, l'énergie et les transports sont les activités les plus émettrices de Gaz à Effet de Serre et ces spécificités doivent être prises en compte dans l'étude Bilan Carbone®.

**26 cliniques privées du Languedoc-Roussillon, l'Hôpital local de Lunel et la Fédération régionale de l'Hospitalisation Privée (FHP-LR) ont réalisé un BILAN CARBONE**, mené par l'Agence Primum Non Nocere®. Celle-ci a développé un outil interactif de collecte de données adapté aux établissements de santé : **le Bilan Carbone® « Santé »**.

Grâce à cet outil, les établissements peuvent collecter eux-mêmes leurs données et prendre en compte des périmètres d'études spécifiques, tels que : l'hospitalisation, les soins, l'administration, la technique et la logistique, la restauration. Les établissements de santé peuvent ainsi réaliser leur Bilan Carbone® à moindre coût. Mais aussi bénéficier de l'accompagnement de l'agence Primum Non Nocere® dans l'application des préconisations.

## **Une prise de conscience nécessaire**

Les établissements de santé ont leur part de responsabilité dans les émissions de gaz à effet de serre. En France, les collectivités sont **responsables de 10 à 15% de ces émissions**. Selon des chercheurs de l'université de Chicago, **le secteur de la santé serait responsable de 8% des émissions de GES aux Etats-Unis**. **En Angleterre**, le secteur de la santé serait **responsable de 25%** des émissions de carbone du secteur public.

De nombreuses campagnes contre le réchauffement climatique sont menées en France et dans le monde. A l'étranger, le secteur de l'hospitalisation se mobilise autour de la campagne Klinergie 2020 en Allemagne, et de la campagne 10/10 en Angleterre. Face à ce constat d'urgence, il était important que les établissements de santé, accompagnés de l'Agence PRIMUM NON NOCERE, s'engagent à leur tour.

**Contact : Dominique TREZEGUET – Tél : 06 27 11 44 39**